



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE

*Extrait du registre de décisions du Président*

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de stage avec :

- le Lycée des Métiers P.A. Chabanne de Chasseneuil sur Bonniere (16) et madame SERAPHIN Bérénice du 28 mars au 16 avril 2022 à l'Institut des Antilles,
- l'IUT DES PAYS DE L'ADOUR de PAU et madame LARGE Elsa du 4 avril au 25 juin 2022 à la Maison de l'Energie,
- la MFR de Saint Genis de Saintonge et madame VALLET Léa du 11 avril au 27 mai 2022 à la Médiathèque,
- le LEGTPA de Matiti de Macouria (97) et monsieur PICHON Bastien du 09 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2022 au Parc Mysterra,

Fait à Jonzac,

Le **28 MARS 2022**

Le Président  
Claude BELOT

Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,  
la 8<sup>e</sup> Vice-Présidente étant absente,  
le 2<sup>e</sup> Vice-Président : M. Jacky QUESSON